

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du lundi 12 novembre 2018 à 18h30 au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : Mme RABOISSON Monique – MM. GRENIER Patrick, Président de la C.D. de l'Arbitrage – BADAUT Serge – BANEY Hubert – BARRIERE Claude – DIAS Nelson – DUPIOL Alain – RABOISSON Michel – SEINCE Jean-Yves – SARRAUTE Romain – GAUDET Michel.

Assistent : Mme RENON Sandra C.T.R.A. et M. ROUMIER Maxime.

Excusés : MM. NARDOU Pierre – HAUTIER Benjamin – LEMAIRE Philippe – LANZERAY Pierre – VIDAL Patrick – ZOLOTA Samir

Début des travaux : 18h30 par Monsieur GRENIER Patrick.

Avant d'aborder l'ordre du jour, la C.D.A. adresse :

- Ses félicitations à P. NARDOU pour la naissance de Romain.
- Ses condoléances à P. LEMAIRE pour le décès de son papa.

Conformément à l'article 5.8 de son règlement intérieur, le président de la C.D.A. a demandé par courrier électronique en date du 9 Novembre 2018 aux membres de sa Commission de se prononcer sur la demande de licence d'arbitre honoraire de Jean Yves SEINCE.

La majorité des membres de la C.D.A. ayant donné leur accord, la demande a été présentée au comité de direction du District du 10 Novembre par Le Président de la C.D.A.

Le comité de direction a émis un avis favorable.

FORMATION EXCLUSION TEMPORAIRE (carton blanc) :

Après étude du dossier il apparaît qu'il y a encore des arbitres qui n'ont pas effectué cette formation.

- Pour ceux qui n'ont jamais répondu : un courrier leur sera adressé pour les informer qu'ils sont suspendus de toute désignation jusqu'à ce qu'ils prennent contact avec la C.D.A.
- Pour ceux qui étaient excusés : cette formation étant dispensée aux stagiaires le 1^{er} décembre 2018 de 9h45 à 11h00 au siège du District – il leur sera demandé de prendre leurs dispositions pour être présent(es) ce jour-là.

Monsieur GRENIER informe la C.D.A. qu'un match a été arrêté à Pessac Alouette le week-end précédent et qu'il a téléphoné à l'arbitre pour avoir plus de précisions.

Une réunion avec le Président du District, du pôle arbitrage, le désignateur de la C.D.A. va avoir lieu pour améliorer les désignations entre la Ligue et le District.

Monsieur GRENIER demande que les candidats Ligue soient désignés en D1 et que les jeunes qui seront en seniors la saison prochaine soient désignés en seniors.

La C.D.A. convoque pour le 28 Novembre 2018 à 18 h 00 : MM. LAMQUADMI – LAPLACE – BEAUGER – BLANCHET pour affaire les concernant.

Membres de la C.D.A. qui participeront à cette audition : MM. ZOLOTA – BANEY – Le Responsable des Désignations – Le représentant de l'UNAF – le Président de la CDA – Le Secrétaire de la CDA.

La CDA décide de suspendre de désignation un arbitre qui a eu une attitude anormale vis-à-vis d'un collègue lors d'une rencontre de coupe. Cette décision sera transmise à son club.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Mme RENON (CTRA) précise que la formation permanente changeant de formule sera organisée de la façon suivante : un cours en salle et le suivant sur le terrain mais toujours sur plusieurs sites.

Un courrier sera adressé aux clubs du Bouscat – de Fargues de Langon et St Sulpice de Faleyrens pour réserver le terrain et un vestiaire pour les cours sur le terrain des 14 Décembre 2018, 8 Février 2019 et 5 Avril 2019 de 19h à 22h.

SANDRA aborde la formation des arbitres assistants bénévoles qui a été très appréciée par les clubs. La 2^e formation se déroulera à St Médard de Guizières. Elle remercie la C.D.P.A. pour la gestion des inscriptions et plus particulièrement Jules NJIKAM pour son aide efficace.

Elle donne plus de précisions concernant les pré-inscriptions girondines à la formation initiale.

Elle pose la question de la pertinence d'une réunion avec les clubs en infraction ce qui n'empêcherait pas bien entendu de les contacter et d'aller les voir ce qui permettra de mieux orienter les candidats à la recherche d'un club.

Monsieur BARRIERE souligne le manque d'observateurs et pense qu'une réunion avec la section Jeunes est indispensable pour améliorer les observations.

Un courrier va être adressé au D3 et AA2 pour leur demander s'ils désirent être observés. En cas de non observation ils n'auront aucune promotion.

Un courrier sera également adressé aux arbitres de Ligue pour qu'en plus d'un accompagnement ils effectuent une observation pour la C.D.A.

Il précise qu'après chaque match de Championnat Ligue 1 Féminines des Girondins un entretien sera organisé avec les arbitres de la rencontre. Cette initiative a été mise en place lors du match Bx/Paris St Germain et a été très appréciée par nos arbitres girondines.

Le prochain stage des féminines se déroulera le 14 Décembre 2018. Ce sera surtout un échange convivial avec les arbitres fédérales et les arbitres de ligue de notre District suivi d'une partie vidéo.

Monsieur ROUMIER souligne que pour la formation administrative du 3 Novembre 2018 : 12 réussites et 8 échecs (avec un rattrapage le 24/11) mais les résultats sont très très faibles.

Il propose que les stagiaires qui font la formation initiale et qui n'ont pas fait la formation carton blanc, la fasse le 1^{er} Décembre 2018 (jour de la remise des écussons).

Il souligne que pour le rattrapage de la formation accompagnateurs 30 personnes étaient convoquées et seulement 9 présents. Cette situation va être étudiée par la C.D.P.A. pour prendre une décision concernant les absents.

Il informe la C.D.A. que Lucas SARDIN fait des cours d'arbitrage aux arbitres universitaires, et qu'il peut y avoir matière à recruter dans ce secteur, il a eu un contact avec Monsieur Laurent QUEYRET pour voir ce qui peut être mis en place.

Monsieur RABOISSON rencontre des difficultés pour désigner en futsal du fait que les rencontres sont souvent reportées, mais que par contre il n'a aucun problème pour le foot entreprise.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

L'Association des Sourds de Bordeaux organise des rencontres les 17 et 24 novembre et le foot adapté le 21 novembre. Des dispositions sont prises pour désigner des arbitres lors de ces journées.

Monsieur SEINCE intervient en tant que référent des Arbitres Assistants : certains d'entre eux lui ont fait remarquer qu'un certain nombre n'avait aucune désignation et d'autres en avaient 2 dans le week-end.

Monsieur DUPIOL se déclare satisfait de la mise en place des référents par catégories d'arbitres, ce qui permet d'être en relation avec ces derniers.

Monsieur DIAS indique que l'Amicale des Educateurs a prévu lors de leur réunion du 10 décembre une intervention des arbitres sur le sujet « la relation entre arbitres et éducateurs».

Monsieur SARRAUTE R. fait remarquer que les accompagnateurs se plaignent de désignations tardives.

La séance est levée à 21h30.

P. GRENIER,
Président de la C.D.A.

Monique RABOISSON,
Secrétaire de séance.